

Réf: Dossier 171643

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE EMERGENCE DE  
N'GUESSANBAKRO »

Siège Toumodi, Toumodi, TOUMODI, N'  
GUESSANBAKRO ; lot 160, ILOT 06, Section : AB parcelle :  
79, Lot 160, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AGRICOLE EMERGENCE  
DE N'GUESSANBAKRO »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES ET  
VIVRIERES

- ELEVAGE
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Toumodi, Toumodi, TOUMODI, N'  
GUESSANBAKRO ; lot 160, ILOT 06, Section : AB parcelle :  
79, Lot 160, Ilot 06

Dirigeant(s) Mlle KOUADIO N'GUESSAN ODILE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TDI-2023-B-10 du 22/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

